

La protection Juridique médicale



Vos salariés bénéficient d'une véritable **protection juridique médicale** qui conseille et défend lorsqu'on est aux prises avec un contentieux ou un litige lié à votre état de santé avec un praticien, un établissement hospitalier, un fournisseur d'équipement médical voire les organismes sociaux ou financiers.

[Pour joindre ce service]

09 69 32 49 19 du lundi au vendredi de 8h à 19h
(en France métropolitaine)

Des garanties complètes dans le domaine de la santé

Protection Juridique médicale

Prise en charge des litiges consécutifs à une **erreur médicale**, un **retard** ou une **erreur de diagnostic**, une **infection nosocomiale** ou un **défaut de conseil**, vous opposant à :

- > un **établissement de soin** public ou privé ;
- > un **professionnel de santé** (y compris ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur...);
- > l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux ;

Exemple

Quelques exemples de litiges garantis

- **Défaut de conseil** du médecin impliquant une complication lors d'une intervention chirurgicale.
- **Erreur de prescription médicale** générant des effets secondaires anormaux.
- **Infection** suite à l'utilisation d'un matériel médical défectueux...

Protection Juridique consommation liée à la santé

Prise en charge des litiges relatifs à :

- > l'achat ou l'utilisation d'un équipement médical ou un produit (médicament...) **défectueux, non conforme ou dangereux**
- > la réalisation des **travaux d'aménagements** d'une habitation ou d'un véhicule rendus nécessaires par l'état de santé ;
- > la mise en œuvre pour raison de santé d'une **assurance liée à un prêt**.
- > un **transport sanitaire**

Exemple

- Livraison d'un **appareil médical défectueux**.
- **Malfaçon** dans les travaux d'adaptation d'un logement à une situation de handicap.
- **Refus de remboursement** du prêt par l'assurance emprunteur suite à une maladie...

Protection Juridique prestations sociales et allocations

Prise en charge des litiges avec un organisme social, de prévoyance ou une institution chargée de l'attribution d'allocations spécialisées

Exemple

- **Litige** avec la sécurité sociale
- Recours pour contester un **taux d'invalidité...**

Des renseignements juridiques par téléphone

Un service spécialisé est à votre disposition pour délivrer par téléphone des **renseignements juridiques** en matière de santé, à titre informatif, mais également en cas de **litige lié à votre état de santé**.

Des appuis nécessaires pour régler amiablement ou judiciairement un litige garanti

Vous êtes **soutenu par un juriste spécialisé** tout au long du parcours :

- > **analyse** de la situation,
- > **conseil** sur la stratégie à adopter,
- > **négociations** pour trouver au plus vite un accord satisfaisant.

Si à défaut de solution amiable, une procédure judiciaire est engagée, vous choisissez l'avocat qui vous assistera, avec un **suivi permanent** par le juriste Covéa Protection Juridique.